

# Checklist Déménagement

## Aussitôt que possible :

- vérifier attentivement le nouveau contrat de bail.
- résilier l'ancien contrat dans les formes et délais, mais seulement si le nouveau est conclu.
- En cas de nouvelle construction, s'enquérir auprès de la gérance des finitions envisagées (tapis de fond, couleurs des peintures, prises, raccordement téléphonique, etc.).
- Annoncer les dégâts causés à l'appartement à la gérance et à l'assurance responsabilité civile.
- Demander à son employeur le jour de congé légal (au moins 1 jour) accordé pour le déménagement.
- Mandater une entreprise de déménagement. Confirmer par écrit le mandat et la date exacte.
- Déménagement effectué soi-même: engager des aides appropriées. Réserver un véhicule de location (en cas de déménagement pour un terme usuel, le faire le plus tôt possible).
- Mandater une entreprise de nettoyage. Confirmer par écrit le mandat et la date exacte.
- Nettoyages effectués soi-même: engager les aides appropriées.
- Commander les réparations à charge du locataire.
- Déchets: déblayer l'appartement, les locaux annexes, le jardin. Organiser leur enlèvement. Remettre en ordre le jardin, dans le cas où le contrat le prévoit.
- Ecole: informer les autorités scolaires de l'ancienne et de la nouvelle école.

## 4 semaines avant le déménagement :

- Effectuer les changements d'adresse:
- Banque, office de chèques postaux
- Services industriels
- Contrôle des habitants
- Changer les papiers d'identité
- Chef de section (Armée)
- Caisse de compensation (indépendants et rentiers)
- Médecin / dentiste
- Place de travail
- Ecole / jardin d'enfant
- Service des autos / changement sur permis de conduire et de circulation
- Caisse maladie et assurances
- Office des impôts
- Abonnements journaux, revues
- Abonnements de service
- Service de livraison à domicile





- secrétariat d'associations, de clubs, de cours
- Poste
- Formulaire de renvoi du courrier (à l'office de poste)
- Swisscom (annuaire)
- Association suisse pour le marketing direct, Männedorf
- Vérifier les contrats d'assurance, si nécessaire modifier la valeur de couverture de l'assurance ménage (mobilier)
- Commander des nouvelles cartes de visite, timbres humides
- Vider le congélateur et les provisions en réserve à la cave, ainsi que les conserves. Vérifier si l'endroit où le congélateur sera posé dans le nouvel appartement est doté d'une prise électrique ad hoc
- Transporter les réserves de nourriture au nouvel appartement
- Commander les nouveaux aménagements et les faire livrer à la nouvelle adresse
- Contrôler les clés, prévues selon le contrat ou selon liste sur l'état des lieux;

## 2 semaines avant le déménagement :

- Entreprendre les petites réparations qui incombent au locataire;
- Se procurer le matériel d'emballage (cartons..) en quantités suffisantes
- Emballer: le objets non indispensables comme les livres, disques, vaisselle, habits, cave à vins et indiquer clairement sur l'emballage l'endroit de destination (pièce)
- Informer les voisins et le concierge (bruit du déménagement et utilisation intensive de l'ascenseur)
- Réserver une place de parc pour le véhicule de transport (auprès du concierge, ou des autorités, telle que police locale). Au nouvel et ancien appartement.

## 1 semaine avant le déménagement :

- Téléphone: annoncer le déménagement à Swisscom (no vert 0800 800 113) ou à l'aide du formulaire d'annonce se trouvant dans l'annuaire;
- Radio/TV: annonce à Billag, tél. 0844 834 834;
- Restitution de l'appartement: discuter des modalités avec le bailleur. Informer l'entreprise de transport ou celle de nettoyages en cas de changement.
- Nourriture: planifier les derniers repas avant le déménagement, afin de laisser les armoires et le réfrigérateur vides;
- Séparer les objets fragiles (également les liquides), ainsi que les objets dangereux (poisons, armes) et les identifier clairement;
- Démontez les meubles, dans la mesure où le déménageur ne le fait pas; mettre les petites pièces métalliques, vis, etc.. dans sachet et l'attacher;
- Protéger les sols.

## Les deux derniers jours avant le déménagement :

- Congélateur: manger ou donner le solde du contenu. Si nécessaire, conserver les biens congelés le plus au frais possible, en les emballant dans des journaux ou en les transportant dans une glacière. Installer le plus rapidement possible le congélateur au nouvel appartement;

- Emballer séparément les objets de valeur, documents, collections et les transporter personnellement; les déposer éventuellement (safe bancaire);
- Arroser abondamment les plantes et les attacher. En cas de déménagement en hiver, ne pas les arroser et les protéger contre le gel;
- Fermer les portes d'armoires et les tiroirs vides avec du scotch ou les bloquer fermement avec du carton; enlever les clés et les étiquettes;
- Noter sur les objets à transporter, le contenu et l'endroit de destination (pièce);
- Chercher le véhicule loué la veille au soir, pour ceux qui déménagent seuls;
- Bloquer la place de parc réservée;
- Préparer une collation et des boissons; ne pas oublier l'équipe de déménageurs;
- Ustensiles importants à garder à porter de main et emballer en dernier: outils, pharmacie, articles de toilettes (papiers wc), lampe de poche, ampoules électriques, rallonges électriques, ruban adhésif, carton, allumettes, carnet d'adresses;
- Préparer à côté le matériel de nettoyage et des sacs poubelles
- Préparer l'argent liquide pour payer l'entreprise de déménagement;



### Le jour du déménagement :

- Des chaussures solides et des habits appropriés limitent le risque d'accident;
- Attribuer des tâches aux enfants les plus âgés et les laisser porter eux-mêmes leurs affaires préférées;
- Contrôler la place de parc pour le camion de déménagement; garder les accès libres;
- Attirer l'attention de l'équipe de déménageurs sur les objets fragiles ou dangereux;
- Dommages causés par les déménageurs: exiger immédiatement lors du constat une attestation écrite du déménageur;
- Charger le camion de manière réfléchie: charger en dernier ce qui doit être utilisé en premier. Empiler de manière intelligente permet de gagner beaucoup de place; assurer les objets sensibles.
- Lampes: enlever les lampes de l'ancien appartement en laissant les ampoules, installer les lampes dans le nouvel appartement tant qu'il y a encore de la lumière naturelle;
- Afficher de manière visible le plan d'installation du mobilier;
- Mettre les plaquettes sur la boîte aux lettres et sur la sonnette;
- Relever les compteurs de l'ancien appartement soi-même à titre de sécurité (électricité, gaz, év. chauffage eau chaude en cas de compteurs individuels);
- restitution du logement: remplir le procès-verbal avec le bailleur; ne signer que ce qui correspond exactement aux faits; ne pas hésiter à ajouter ses propres remarques (contesté, en ordre, usage normal, etc.);
- Restitution des clés: signifie que l'accès au locaux est terminé;
- Prise d'appartement: remplir l'état des lieux d'entrée avec le bailleur; ne signer que ce qui correspond aux faits;

## Le jour suivant le déménagement :

- Relever les compteurs soi-même à titre de sécurité (électricité, gaz, év. chauffage eau chaude en cas de compteurs individuels);
- Signaler immédiatement par écrit et par lettre recommandée les dégâts constatés aux biens à l'entreprise de déménagement;
- Vérifier les défauts éventuels de la chose louée: si nécessaire envoyer par recommandé une liste des défauts à la gérance;
- Placer les meubles au bon endroit; pas trop près des parois, au moins deux doigts (pour la circulation d'air); et éviter des dégâts liés à l'humidité (moisi, etc.); faire particulièrement attention aux murs extérieurs;
- Voisins: se présenter personnellement facilite une bonne entente de voisinage;
- Contrôle des habitants: s'annoncer dans le délai légal;
- Enfants: un changement d'école peut gravement perturber les enfants; ils ont besoin d'une attention particulière: faire une reconnaissance des environs avec eux, trouver le chemin de l'école le plus sûr, établir les premiers contacts avec les enfants voisins, par exemple en organisant une fête de bienvenue;

